



VILLE DE
COMPIÈGNE

OFFRE D'EMPLOI POLICIER MUNICIPAL

Équipe de jour

Missions principales

Le **policier municipal** (H/F) exerce les **missions de prévention** nécessaires au maintien du **bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques** : il applique et assure le respect des **pouvoirs de police du maire** sur son territoire d'intervention. Assure une relation de proximité avec la population –

Employeur public - Statut

Collectivité territoriale : Mairie de Compiègne

Lieux d'exercice du métier

Territoire de la commune de Compiègne

Activités du policier municipal

Informers préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
Surveiller la sécurité aux abords des écoles
Veiller au bon déroulement des manifestations publiques

Recherche et relevé des infractions : recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats - analyser rapidement une situation ou des événements imprévus - Relever les identités et les infractions- qualifier et faire cesser les infractions
- Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction - Réaliser des enquêtes administratives ;

Rédaction et transmission d'écrits professionnels : rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises ; établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'îlotage et de prévention ; rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants

Accueil et relation avec le public : accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service ; écouter, accompagner une personne en difficulté ; porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence ; dialoguer avec des populations spécifiques (gens du voyage, communautés, SDF, mineurs...) ; orienter les personnes vers des services compétents.

Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale
Encadrement, animation et pilotage d'équipe

Compétences et savoirs du policier municipal

Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du maire

Organisation des missions d'ilotage

Réguler la circulation routière, faire respecter le code de la route et du stationnement

Relevé des identités et infractions

Dresser et transmettre des procès-verbaux

Réaliser des enquêtes administratives

Rédiger de rapports

Assurer le fonctionnement de la régie de recettes et établir les documents s'y rapportant

Aider les usagers et dialoguer avec des populations spécifiques

Organiser le service pour en assurer la continuité

Accepter des contraintes du service

Maîtriser l'outil informatique

Posséder le permis B

Savoir-être du policier municipal

Aptitude à l'autorité et à la médiation

Respect de la déontologie,

Sens du service public et des relations avec le public

Rigueur et méthode

Discrétion

Qualités relationnelles

Sens de l'échange et de la communication

Capacité d'analyse, de synthèse et d'écoute

Poste à pourvoir dès que possible

Envoi des candidatures (CV et Lettre de Motivation) par courriel avant

le **23 novembre 2020** à recrutement@compiegne.fr